



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5158

Lyon 2e - Acquisition par la Ville de Lyon d'un appartement et d'une cave, sis 13 rue de la Poulallerie, 2 rue des Forces, préemptés par la Métropole de Lyon en vue de la rationalisation et de l'extension du Musée de l'imprimerie et de la communication graphique - EI 02012 - N° inventaire 02012A012, 02012A13 - Lancement de l'opération 02012524 et affectation d'une partie de l'AP 2015-1 "Aménagements culture et patrimoine 2015-2020" programme 00005

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINNE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5158 - LYON 2E - ACQUISITION PAR LA VILLE DE LYON D'UN APPARTEMENT ET D'UNE CAVE, SIS 13 RUE DE LA POULLAILLERIE, 2 RUE DES FORCES, PREEMPTES PAR LA METROPOLE DE LYON EN VUE DE LA RATIONALISATION ET DE L'EXTENSION DU MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE - EI 02012 - N° INVENTAIRE 02012A012, 02012A13 - LANCEMENT DE L'OPERATION 02012524 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1 "AMENAGEMENTS CULTURE ET PATRIMOINE 2015-2020" PROGRAMME 00005 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Acquisitions de foncier ».

Par délibération n° 2019/4833 du 1er juillet 2019, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville, dont celle n°2015-1 « Aménagements culture et patrimoine 2015-2020 », programme 00005

La Ville de Lyon a réceptionné le 21 mai 2019 une déclaration d'intention d'aliéner relative à la mise en vente par Mme Arlette COLOMER, d'un appartement de 66,29 m² situé au 3^{ème} étage de l'immeuble en copropriété sis 2 rue des forces / 13 rue de la Poulaille, cadastré AB56 et AB91, à Lyon 2^{ème}, et d'une cave, avec les 10/1000^{èmes} du sol et des parties communes générales, le tout formant le lot 22.

La Ville de Lyon est propriétaire au sein de cet immeuble de locaux constituant le musée de l'imprimerie et de la communication graphique.

Depuis 2014, en lien avec le développement continu de ses activités et de sa fréquentation, la Ville mène une politique de rationalisation de l'occupation du musée, situé actuellement sur deux copropriétés, entre la rue des Forces et la rue de la Poulaille.

Un projet de restructuration des espaces du musée ainsi que celui de sa mise en accessibilité pour l'ensemble des publics sont actuellement en cours de finalisation par la Ville, afin de regrouper et d'agrandir les espaces disponibles, ce qui permettra de mieux recevoir les visiteurs et de faciliter le travail collectif dans l'établissement.

Ce chantier envisage notamment la mise en place d'un ascenseur dans le bâtiment du musée, la création d'espaces de travail indispensables (salle de réunion, de conférence, salle pédagogique) et le déplacement de l'accueil actuel pour améliorer la réception des visiteurs, en particulier celle des groupes scolaires.

Pour ce faire, plusieurs appartements ont été achetés par la Ville ces dernières années afin de rassembler l'ensemble des activités du musée ainsi que ses collections et ses archives sur les trois premiers étages du bâtiment.

Le musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique a vu sa fréquentation passer de 26 000 visiteurs en 2016 à 44 000 en 2018. La restructuration de ses espaces et sa mise en accessibilité permettraient ainsi d'envisager un nouveau développement, estimé à environ 60 000 visiteurs par an.

Le développement actuel du musée sur cinq niveaux entourés de tiers pour les niveaux R+2 et R+3 présente diverses contraintes notamment fonctionnelles et de sécurité incendie. A cet égard, l'acquisition du logement, objet de la présente délibération, permettrait le regroupement des fonctions administratives et la rationalisation des occupations du musée, l'aménagement d'une salle de réunion ainsi qu'une amélioration du schéma de circulation de l'étage.

Dans ce contexte, la Ville a sollicité la Métropole de Lyon en vue d'exercer son droit de préemption urbain sur ce bien.

Le bien, cédé libre de toute occupation, a été proposé à la vente au prix de 330 000 euros, prix conforme à l'estimation de France Domaine dans son avis n° 2019-382V1006 en date du 9 juillet 2019.

Après négociation, les frais de commission d'agence de 5 000,00 euros sont pris en charge par le vendeur.

L'acquisition d'un appartement et d'une cave (lot 22) situé 13, rue de la Poulallerie / 2 bis, rue des Forces – 69002 LYON pour un montant de 330 000,00 euros ainsi que les frais notariés estimés à 13 200,00 euros, sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagements culture et patrimoine 2015-2020 », programme 00005

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et 2019/4833 du 1^{er} juillet 2019 ;

Vu le projet de promesse d'achat ;

Vu l'arrêté n° 2019-07-26-R-0554 du 26 juillet 2019 de la Métropole de Lyon ;

Vu l'avis n° 2019-382V1006 du 9 juillet 2019 de France Domaine ;

Vu l'avis favorable de Monsieur le Maire du 2^{ème} arrondissement de Lyon en date du 8 octobre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

Vu le rectificatif mis sur table :

Dans LES VISAS, en page 2, lire :

- lire :

« Vu l'avis favorable de Monsieur le Maire du 2^{ème} arrondissement de Lyon en date du 8 octobre 2019 ; »

- au lieu de :

« Monsieur le Maire du 2^{ème} arrondissement ayant été consulté par avis par courrier du 1^{er} octobre 2019 ; »

DELIBERE

- 1- L'acquisition par la Ville de Lyon de l'appartement et de la cave formant le lot numéro 22 de la copropriété sis 2 rue des Forces/13 rue de la Poulaiillerie à Lyon 2^{ème} préemptés par la Métropole de Lyon au prix total de 330 000 euros, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer la promesse d'achat, l'acte authentique d'achat à intervenir aux conditions précitées, ainsi que tout document afférent à cette opération.
- 3- La somme de 330 000 euros sera versée à la Métropole de Lyon pour lui permettre de régler le prix au vendeur.
- 4- Le lancement de l'opération n° 02012524 « Acquisition appartement en copro sis 2 rue des Forces/13 rue de la Poulaiillerie » comprenant l'acquisition ainsi que les frais notariés est approuvée. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'AP 2015-1 « Aménagements culture patrimoine 2015-2020 », programme 00005.
- 5- Les frais inhérents à l'acquisition seront pris en charge sur le budget de la Ville de Lyon et imputés à la nature comptable 6227, fonction 020, de l'opération FONACQUI, du programme FONCIERVDL.
- 6- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant, à laquelle s'ajoutent les frais notariés estimée à 13 200,00 euros, sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00005, AP 2015-1, opération 02012524 et sera imputée sur les chapitres 21 et 23, fonction 322, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - 2019 : 330 000,00 euros ;
 - 2020 : 13 200,00 euros.
- 7- La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

N° d'inventaire	Désignation	Surface en m ²	Compte nature	Montant €
02012A012	Appartement (lot 22)	66,29	21318	329 000,00
02012A013	Cave n° 3		21318	1 000,00
02012A012	Frais notariés - Appartement (lot 22)	66,29	21318	13 100,00
02012A013	Frais notariés - Cave n° 3		21318	100,00

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY